

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2022

**Le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand siège en
séance extraordinaire ce 26 septembre 2022 à 18 h 30
à la salle du conseil**

Sont présents : Audrey Ouellette, conseillère ainsi que Joël Fontaine, Jean-Claude Gagnon, Mathieu Henri, Roger East et Jean-Paul Pelletier, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

Assistent également à la séance : Sylvie Tardif, greffière-trésorière et Joannie Lamothe, directrice générale.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire

ORDRE DU JOUR

1. Acte de vente à Karel Benoit - lot 6 235 845
2. Période de questions
3. Levée de la séance

2022-09-230

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Roger East et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le point « acte de vente à Karel Benoit - lot 6 235 845 » est reporté.

Aucune personne présente à la période de questions.

2022-09-231

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Audrey Ouellette et résolu que la présente séance soit levée à 18 h 39. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Greffière-trésorière

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.